



HAL
open science

**Note de lecture: Kurt Düwell, Manfred Rasch, (Hg.):
Anfänge und Auswirkungen der Montanunion auf
Europa. Die Stahlindustrie in Politik und Wirtschaft,
Essen (Klartext Verlag), 2007, 192 S.**

Françoise Berger

► **To cite this version:**

Françoise Berger. Note de lecture: Kurt Düwell, Manfred Rasch, (Hg.): Anfänge und Auswirkungen der Montanunion auf Europa. Die Stahlindustrie in Politik und Wirtschaft, Essen (Klartext Verlag), 2007, 192 S.. Francia-Recensio, 2009, 2009/3, pp.en ligne. halshs-00484716

HAL Id: halshs-00484716

<https://shs.hal.science/halshs-00484716>

Submitted on 19 May 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

En ligne sur <http://www.perspectivia.net/>

Manfred Rasch, Kurt Düwell (Hg.), Anfänge und Auswirkungen der Montanunion auf Europa. Die Stahlindustrie in Politik und Wirtschaft, unter Mitwirkung von Beate Brüninghaus und Manfred Toncourt, Redaktion Britta Korten, Essen (Klartext) 2007, 192 p., ISBN 978-3-89861-806-9, EUR 19,90.

rezensiert von/compte rendu rédigé par

Françoise Berger, Grenoble

Cet ouvrage collectif regroupe dix contributions¹ des principaux historiens spécialistes des aspects économiques de la construction européenne, et plus particulièrement de l'industrie minière et sidérurgique. Il est issu d'un colloque tenu à Düsseldorf en juillet 2002, pour commémorer l'achèvement du traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), qui proposait un dialogue entre acteurs du secteur et chercheurs². Il ne s'agissait pas de faire une synthèse exhaustive de l'histoire de la CECA, les organisateurs ayant souhaité se concentrer sur les débuts de ce processus (une période pour laquelle les archives sont totalement ouvertes) car les implications politiques en étaient déjà majeures, et pas seulement pour l'Allemagne. La CECA avait été conclue pour 50 ans et ce traité a donc pris fin en 2002³. Le temps est donc venu d'en faire une analyse historique précise et distanciée (même si plusieurs auteurs y avaient déjà consacré des travaux)⁴. L'Union européenne des 27 pays et sa politique industrielle actuelle tirent en effet leurs racines de cette première expérience européenne concrète que fut la CECA.

La première partie est consacrée à l'influence de la CECA sur les industries nationales lors des premiers temps de sa création, les premières contributions appréciant les motifs des différents acteurs, dans une approche nationale mettant en évidence leurs propres intérêts et objectifs. La seconde partie regroupe quatre articles qui se penchent sur le cas allemand, tant sur les «pères fondateurs» (Arnold⁵, Adenauer, Hellwig⁶) que sur les conséquences de la CECA pour l'industrie sidérurgique allemande. Une question centrale s'est posée pour tous les auteurs, à savoir dans quelle mesure les différents acteurs du plan Schuman étaient préparés à ce type de collaboration. Les différentes contributions montrent que dans tous les États participants des expériences diverses avaient déjà fait faire quelques pas dans le sens d'une coopération européenne. L'expérience la plus ancienne était bien sûr celle de l'union économique belgo-luxembourgeoise (1921), puis de l'union douanière créant le Benelux avec ces deux pays et les Pays-Bas (1944). Mais dans les trois autres pays, d'autres expériences avaient été déjà menées, en particulier dans l'entre-deux-guerres.

Les origines de cette Communauté européenne du charbon et de l'acier sont françaises et allemandes. Klaus Schwabe décrit, des deux côtés, les premiers développements après l'offre de Robert Schuman. Il rappelle les circonstances très difficiles dans lesquelles ont eu lieu les premières approches. Les relations entre les deux États étaient problématiques pour l'ensemble du continent européen depuis des années et la France voulait assurer sur la durée sa sécurité face à l'Allemagne. De plus, la question de la Sarre risquait d'empêcher un premier rapprochement. Enfin, la France espérait profiter de la situation d'occupation et de contrôle de l'Allemagne pour développer sa sidérurgie sur de nouvelles bases et gagner des parts de marché à l'international. Mais s'opposer à la politique américaine, qui souhaitait que

l'industrie allemande reprenne sa place en Europe, était difficile et aurait abouti à l'isolement de la France.

La proposition Schuman est donc avant tout un projet politique partagé par les six pays fondateurs, et – tous les auteurs s'accordent là-dessus – son aspect économique ne vient que dans un second temps. Face à la résolution politique des États, les acteurs économiques du secteur sidérurgique savaient que la création d'une union était certaine, il leur fallait donc influencer dans le sens qui favorisait leurs projets. De leur point de vue, la mise en place de ce marché commun risquait d'être faite sous la contrainte d'un fort dirigisme étatique, alors que les industriels souhaitaient bien sûr que l'on respecte les règles du libéralisme économique. Les sidérurgistes allemands, qui avaient retrouvé une position forte sur le marché international, malgré les dommages de guerre, les démontages et le contrôle de la production par les autorités d'occupation, étaient les plus résolument opposés à quelque forme de dirigisme que ce soit. Mais politiquement, le gouvernement allemand était conduit à des concessions face aux Français.

René Leboutte présente ensuite l'approche belge et luxembourgeoise de cette création, mais aussi les positions adoptées par ces deux pays sur la durée (dans un article accompagné de nombreux tableaux statistiques), étudiant également leurs réactions face à l'évolution des politiques d'intervention de la CECA, jusqu'aux années récentes. Ruggero Rainieri fait de même pour l'Italie, qui, en 15 ans, est passée d'une production arriérée à l'une des productions les plus importantes d'Europe, tirée par un secteur public dynamique. L'étude de la place de la Grande-Bretagne (Geoffrey Warner) et de l'Autriche (Michael Gehler), non-membres de la CECA, mais cependant partenaires traditionnels des Six, montre le rôle fondamental des hommes. Ainsi Ernest Bevin, malade, mais surtout agressif et plein de préjugés, a laissé passer l'occasion en 1950. Par ailleurs, le cas autrichien est un exemple-type de l'influence de facteurs internes et externes sur les accords de coopération, avec le rôle de la Guerre froide en toile de fond et l'obsession de l'intégrité territoriale et de l'émancipation d'avec l'Allemagne. Pour finir, Rolf Steffen (grâce à une analyse richement illustrée) montre l'encouragement qu'a constitué la CECA pour la recherche sidérurgique allemande, ce qui a permis à ce secteur d'améliorer fortement la qualité (y compris environnementale) de la production. Chaque mark investit en a rapporté 13 ...

La seconde partie est consacrée aux Allemands «pères fondateurs» de la CECA. Dans le cas de Karl Arnold, c'est Jean Monnet lui-même qui l'a qualifié ainsi, et Kurt Düwell montre en effet que l'action du Premier ministre du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie a eu une importance considérable, dans la mesure où, en raison de la perte de la Silésie et du statut incertain de la Sarre, la sidérurgie allemande était désormais presque totalement concentrée dans la Ruhr. Ainsi, Arnold avait, dès la fin de l'année 1949, fait la proposition d'une entente entre les industries française et allemande de l'acier qui, bien que ne proposant pas un accord aussi poussé que celui que la Haute Autorité mit ensuite en place, avait ouvert des possibles. Le cas de Konrad Adenauer est évidemment plus reconnu. Günther Schulz y voit un co-acteur «débrouillard», qui était préparé depuis l'entre-deux-guerres à ce type de solution – même s'il n'en fut pas directement l'auteur – et qui a su infléchir le traité dans le sens des intérêts allemands, malgré la position difficile de l'Allemagne à cette époque. Fritz Hellwig, un «vétérinaire» de la construction européenne (depuis 1947, il était en charge de la question des démontages pour la *Wirtschaftsvereinigung*, puis il travailla à la chancellerie à partir de 1950), décrit l'atmosphère «glaciale» du début de l'année 1950 entre gouvernement français et allemand, entre autres en raison de la question sarroise et de celle des démontages, et comment la proposition du 9 mai fut une solution politique appréciée (qu'il a été le premier à

évaluer, pour la CDU). Dans son témoignage, il souligne qu'un traité n'est bon que par ce qu'en font les hommes, et que c'est avant tout l'action de ces derniers qui doit être étudiée.

On peut, avec le recul, considérer que tous les pays fondateurs ont été bénéficiaires de la CECA (c'est en particulier le cas pour l'Italie ou les Pays-Bas qui ont pu rapidement moderniser leur industrie de l'acier et la rendre compétitive), et qu'elle a donc constitué une réussite en soi, mais aussi par l'impulsion majeure qu'elle a donné à la construction européenne. Entre 1952 et 1973, les six industries sidérurgiques ont connu des taux de croissance impressionnants. Avec les années de crise, le bilan de la CECA est plus mitigé (mais les archives n'étant pas encore toutes ouvertes, il faudra attendre d'autres recherches). Cependant, même si la Haute Autorité dut revenir à des méthodes très dirigistes et donc très critiquées, les industriels eux-mêmes reconnaissent que sans celles-ci, une grande partie de l'industrie européenne de l'acier aurait disparu (ainsi que Werner Bührer le suggère, pour le cas allemand).

Cet ouvrage, agréable à lire, apporte donc des réflexions essentielles sur certains aspects des débuts de l'Europe. Il est sans doute à regretter, vu le nombre de pages assez restreint (192 p.), que l'on n'ait pas publié une part plus importante des nombreuses contributions qui avaient été faites lors du colloque de 2002, car on aura sans doute peu d'autres occasions de revenir sur ce sujet.

1 En anglais ou en allemand.

2 Issu de la coopération de la *Wirtschaftsvereinigung Stahl*, de la direction des archives de Thyssen-Krupp, du *Stahlinstitut VDEh*, et de la chaire d'histoire contemporaine de l'université Heinrich-Heine de Düsseldorf.

3 Ses structures antérieures sont désormais totalement fondues dans le traité de l'Union et les produits dits »CECA« ne sont plus, depuis cette date, l'objet d'une législation et de conditions spécifiques.

4 On en trouvera les références dans les nombreuses notes (en particulier articles de Klaus Schwabe et de René Leboutte).

5 Karl Arnold, Premier ministre du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie de 1947 à 1956.

6 Ancien vice-président de la Commission de la CEE.